BNP PARIBAS CARDIF VOUS ACCOMPAGNE DANS LES MOMENTS DIFFICILES



CARDIF ASSISTANCE



L'assureur d'un monde qui change



De quoi s'agit-il?

BNP Paribas Cardif vous offre, dès le 27 mars 2019, avec votre contrat **Hypo Protect, une assistance pour votre famille** en cas de décès de l'assuré.

De quelle assistance bénéficie votre famille?



Reconnexion de la famille

Organisation et prise en charge du **transport** du défunt à l'étranger ainsi que les **frais de cercueil** (jusqu'à 1.500EUR).



Assistance psychologique

Jusqu'à **5 séances** pour le conjoint et les enfants.



Vous appelez le service clientèle Cardif Assistance au numéro 02/541 90 63, joignable 24h/24 et 7 jour/7.



Garde d'enfant

Prise en charge des enfants moins de 16 ans. Maximum 5 jours et jusqu'à 80EUR/jour.



Soutien d'un Care Manager

Venir en aide à la famille dans les démarches administratives à prendre.



mutualité..

Service d'information

Obtenir des
Informations
concernant:
testament, tutelle,
droits de succession,
banques, employeur,



Garde d'animaux domestiques

Organisation et prise en charge de l'**hébergement** de ceux-ci.

Maximum 5 jours et jusqu'à 25 EUR/jour.

Quel est le prix de ce service?

Cardif veut le meilleur pour ses clients, le service « Cardif Assistance » est inclus gratuitement dans tout contrat Hypo Protect souscrit à partir du 27 mars 2019.

Infos et conditions générales https://bnpparibascardif.be/cardif-assistance

Le service « Cardif Assistance » est inclus gratuitement dans tout contrat Hypo Protect souscrit à partir du 27 mars 2019. Hypo Protect est un produit de BNP Paribas Cardif (Cardif Assurance Vie SA (BE0435.018.274 - BNB nr. 979) et Cardif Assurances Risques Divers SA (BE0435.025.994 - BNB nr. 978) ayant leur siège social : Bd Haussmann 1 à 75009 Paris et leur succursale belge : Rue Montagne du Parc 8 Boîte 2 à 1000 Bruxelles). Hypo Protect est une assurance temporaire décès (branche 21). Le droit belge est d'application. Vous souhaitez obtenir une offre ? Contacter votre intermédiaire d'assurance ou contactez-nous par téléphone (02 528 00 03), par e-mail (be.customer@ardif.be), ou par poste (Rue Montagne du Parc 8 Boîte 2, 1000 Bruxelles). Prenez connaissance des conditions générales et la fiche d'information avant la souscription, disponible sur www.bnpparibascardif.be. Avez-vous une plainte ? Département Plaintes BNP Paribas Cardif, Rue Montagne du Parc 8 Boîte à, 1000 Bruxelles - e-mail : gestiondesplaintes@cardif.be - Tel : 02/528 00 03 ou Ombudsman des assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles - e-mail : info@ombudsman-insurance.be - Tel : 02/547 58 71

